

Monsieur le Recteur de Guadeloupe.

Nous connaissons une situation très inquiétante dans notre pays avec l'arrivée du COVID-19. Notre territoire académique sera probablement rapidement concerné. Il faut nous y préparer. Le SNEP-FSU Guadeloupe tient à vous faire part de son analyse à la vue des quelques prescriptions émises par le Ministère de la Santé.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'EPS, est une discipline scolaire d'enseignement utilisant comme support les activités physiques, sportives et artistiques dans une finalité éducative. L'outil essentiel des élèves pour travailler cette discipline est leur corps. Associé à différents milieux, contextes et matériaux, les écoliers, collégiens, lycéens et autres sont donc exposés à différentes contraintes. C'est dans ce cadre que nous vous interpellons car les situations vécues par nos élèves ne répondent pas au prescription du ministère dans une période où nous allons passer en phase 3. Nous savons que le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui le transmet. Dans ce contexte, nous pensons que, si l'Etat ne prend pas de réelles mesures dès à présent, l'exposition au virus pourrait déclencher une véritable pandémie chez nos élèves, leurs familles mais également chez les enseignants d'EPS.

Actuellement en phase 2, nous pouvons lire sur le site : « <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> », au chapitre « Consignes sanitaires » que parmi « les gestes barrières », il est préconisé « de se saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ». Le SNEP-FSU Guadeloupe considère que cette prescription est en totale adéquation par rapport au mode de transmission volatile du COVID-19. Pour nous, cela signifie qu'il faut éviter TOUT contact physique du haut du corps entre personne. Or, dans la pratique quotidienne de nos activités, tous les acteurs d'une séance d'EPS ne cessent d'échanger des gestes qui peuvent répandre le virus.

Quelques exemples :

- L'ACROGYM : tous les acteurs sont en contact entre eux pour constituer des pyramides ou effectuer des figures à plusieurs ...
- La GYMNASTIQUE SPORTIVE : les acteurs utilisent les aides et les parades ...
- Les sports de combat de préhension : LUTTE, JUDO avec un travail en corps à corps ...
- Les sports collectifs : en premier lieu le RUGBY de part sa spécificité de contact mais aussi le HAND, le BASKET, le VOLLEY où il y a transmission d'un objet potentiellement contaminé (ballon).
- Les sports de raquettes avec les balles et volants contaminables également par l'alternance du service : TENNIS, TENNIS DE TABLE, BADMINTON ...
- En APPN, la COURSE D'ORIENTATION avec l'échange de boussoles, de cartes ...
- La COURSE DE RELAIS et le passage de témoin
- Sans compter l'utilisation de petits matériels comme les sifflets, chronomètres, dossards ... La liste n'est pas exhaustive loin de là.

D'autre part, nous attirons votre attention également sur les compétitions UNSS. Celles-ci présentent les mêmes risques que l'EPS car elles s'appuient sur les mêmes activités. Cependant, s'ajoute pour elles en plus le risque de transmission inter établissement par la rencontre d'élèves de collèges et lycées différents.

Dans son message vidéo du 7 mars, le ministre de l'Education Nationale annonce que « la stratégie est de freiner sa propagation ». A l'heure actuelle sur notre territoire académique, rien n'est envisagé dans ce sens. C'est pourquoi, M le Recteur, le SNEP-FSU Guadeloupe vous interpelle solennellement pour que vous preniez les décisions adéquates afin de préserver du virus les élèves, leurs familles mais également tous les enseignants d'EPS et plus particulièrement les plus âgés-es et les plus vulnérables, souffrants déjà d'une maladie chronique.

Le SNEP-FSU Guadeloupe estime que nous devons nous préparer pour éviter que l'EPS soit un vecteur de transmission pandémique. Cela est d'autant plus important que nous connaissons tous les difficultés d'accès à l'eau dans nos établissements (lavage de main, douches, ..) et nous savons tous qu'il s'agit très certainement d'un élément essentiel pour lutter contre la propagation de ce virus. Suite à l'incendie et aux différents problèmes de gestion, nous devons également prendre en compte les grandes difficultés de notre CHU qui aura des difficultés à répondre à un afflux important de malades au même moment.

Bien évidemment, nous restons à votre disposition. Il est souhaitable que nous échangions à ce sujet.

Veillez croire, M le Recteur, en notre attachement au service public d'Éducation.

Emmanuel Roublot

Secrétaire Académique SNEP-FSU Guadeloupe

s3-guadeloupe@snepfsu.net - 0690 980 988 - <http://www.snepfsu-guadeloupe.net>

Twitter : [@SNEPFSU971](#) - Facebook : [@SnepFsuGuadeloupe](#)

[2. ruelle Sainte Lucie. Résidence Les Alpinias - Morne Caruel - 97139 Les Abymes](#)



Copie à :

M MACÉ, Secrétaire Général

M COZEMA, IA-IPR EPS

Mme TINE, DAASEN